



REUNION MINISTERIELLE DE L'AGRICULTURE UA-UE

NOTE DE CONCEPT de la session thématique sur

« Normes sanitaires et phytosanitaires et sécurité des aliments comme facteurs clés
du commerce intra-africain »

Siège de la FAO, Rome, 21 juin 2019 (09h30-12h00)

Format: Une des quatre sessions thématiques parallèles à haut niveau. La session, présidée au niveau ministériel, débutera par l'intervention de deux conférenciers principaux sur la question des normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) et de la sécurité des aliments du point de vue de l'UA et de l'UE. Elle sera suivie d'une table ronde au cours de laquelle toute une série d'acteurs concernés s'exprimeront sur un certain nombre de questions SPS et de sécurité des aliments liées au commerce intra-africain de produits agroalimentaires. La participation du public est attendue. Le Président présentera les principales conclusions de la session à la session plénière de l'après-midi.

Concept

Suite aux deux conférences jumelées sur la sécurité sanitaire des aliments (OAA-FAO/OMS/OMC/UA) qui ont eu lieu cette année à Addis-Abeba en février et à Genève en avril, cette conférence arrive à point nommé pour **souligner la nécessité d'investir davantage dans les normes sanitaires et phytosanitaires et la sécurité des aliments en Afrique**, non seulement pour permettre le commerce, mais avant tout pour la santé publique au niveau national et le développement du marché.

Le potentiel agricole de l'Afrique est énorme et une production agricole accrue peut atteindre beaucoup plus de marchés africains qu'elle ne le fait aujourd'hui. Avec plusieurs initiatives déjà existantes, menées par les gouvernements africains, les communautés économiques régionales, de nombreux partenaires de développement tels que l'Union européenne et ses États membres et le secteur privé, y compris les agriculteurs et les coopératives, il convient maintenant d'étudier les moyens pratiques visant à accélérer le développement des chaînes de valeur. La déclaration de Malabo a fait de l'intégration commerciale intra-africaine une priorité essentielle des pays africains. De même, la déclaration commune du sommet UA-UE à Abidjan [novembre 2017] a montré un large soutien à la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlec) et traduit l'engagement « à saisir les opportunités du marché pour la production alimentaire africaine et les moyens d'existence durables sur le plan social et écologique, notamment par le développement de chaînes de valeur durables et équitables et via le régime commercial en application avec l'UE ».

Toutefois, pour parvenir à une vision à long terme du libre-échange intra-africain, des étapes intermédiaires sont nécessaires. Conformément aux recommandations de la task-force pour l'Afrique

rurale¹, il convient d'utiliser, de promouvoir et de diffuser les outils et les méthodes permettant d'évaluer les chaînes de valeur sur le plan économique, environnemental et social. Le soutien à l'intégration régionale et à l'harmonisation de la sécurité des aliments et de la réglementation sanitaire devrait être renforcé. Pour améliorer la sécurité sanitaire et la qualité des aliments, il convient de renforcer l'environnement réglementaire national du système alimentaire et les infrastructures de qualité afférentes, nécessaires à la sécurité sanitaire des aliments, en parallèle au développement au niveau national des chaînes de valeur.

L'UE est la seule entité au monde qui a suivi un processus similaire lors de la création de son marché unique. Il est donc logique d'unir les forces et de faciliter les échanges au moyen de programmes de jumelage à tous les niveaux: secteurs public et privé et organisations d'agriculteurs.

Bien que l'UE soit à la pointe de la promotion du développement agricole en Afrique et que de nombreux pays partenaires aient choisi l'agriculture et la sécurité alimentaire parmi les premières priorités de leurs programmes de développement, le renforcement des domaines SPS n'occupe pas une place aussi importante sur cette liste de priorités. Malgré les multiples programmes de renforcement des capacités sanitaires et phytosanitaires et les diverses études d'évaluation des capacités sanitaires et phytosanitaires menées par l'OAA (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), il reste d'énormes besoins pour venir à bout des exigences à l'importation des partenaires commerciaux. Les faiblesses institutionnelles et les coûts de mise en conformité sont parmi les causes profondes. En outre, des études récentes indiquent que les retombées nationales du renforcement des capacités en matière sanitaire et phytosanitaire sur l'approvisionnement au niveau local de denrées alimentaires sont minimales. La nécessité de créer des emplois ruraux pour les jeunes et les femmes ainsi que la transition capitale vers une agriculture et un système alimentaire durables s'ajoutent à ces défis.

Compte tenu de tout ce qui précède, cette session débutera par les interventions d'orateurs de haut niveau de l'UA et de l'UE qui partageront l'essentiel de leurs points de vue sur les mesures sanitaires et phytosanitaires et la sécurité des aliments. Ces interventions seront suivies d'une discussion de fond sous forme de table ronde impliquant différentes parties prenantes autour du thème « surmonter les obstacles sanitaires et phytosanitaires dans le commerce intra-africain de produits agroalimentaires ». Le public sera invité à réagir aux points de vue exprimés. La discussion contribuera à définir les priorités en matière d'investissements dans les mesures sanitaires et phytosanitaires et la sécurité des aliments afin de renforcer la gouvernance en la matière sur l'ensemble du continent. Cela permettra de soutenir la mise en œuvre de l'annexe SPS de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Un programme détaillé est joint en annexe.

¹ https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/food-farming-fisheries/farming/documents/report-tfra_mar2019_en.pdf

Session thématique 09h30-12h00 Les normes sanitaires et phytosanitaires et la sécurité des aliments comme facteurs clés du commerce intra africain	
09h30-09h50	Observations préliminaires du Président: <ul style="list-style-type: none"> • S.E. Michael Creed, Ministre de l'agriculture, de l'alimentation et de la marine, Irlande
09h50-10h30	Allocutions principales: <ul style="list-style-type: none"> • Vytenis Andriukaitis, Commissaire européen pour la Santé et sécurité alimentaire <i>'Politique européenne dans les domaines SPS et sécurité sanitaire des aliments au sein du marché unique européen'</i> • S.E. Prof. Dr. Ezz El-Din Abu Steit, Ministre de l'Agriculture et de la Remise en état des terres, République arabe d'Égypte <i>'Projet de plan d'action pour la promotion et le renforcement des normes SPS en Afrique'</i> <p>Intervenant: Dr Godfrey Bahiigwa Directeur, AUC-DREA</p>
10h30-11h00	Pause-café
11h00-12h00	Table ronde sur le thème «Comment surmonter les obstacles SPS dans le commerce intra-africain ?» <ul style="list-style-type: none"> • Modérateur, Matthew Hudson, Commission européenne, DG de la Santé et sécurité alimentaire • Lucy Muchoki, Pan African Agribusiness et Agroindustry Consortium, PAnAAC • Marlynne Hopper, Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce, OMC-STDF • Godfrey Bahiigwa, Commission de l'Union africaine, Département de l'Economie rurale et de l'Agriculture, AUC-DREA • Bernhard Url, Autorité européenne de sécurité des aliments, AESA • Jeremy Knops, Comité de liaison Europe-Afrique-Caraïbes-Pacifique, COLEACP <p>Intervenants: Organisations de petits exploitants agricoles africains</p>